

## TENDANCES

# Comment se porte la micro assurance en France ?

La micro assurance est destinée aux populations ayant de faibles ressources et, par là même, plus vulnérables aux dommages engendrés par un sinistre. S'appliquant aux risques climatiques, à la santé ou encore à l'habitation, elle a connu une croissance exponentielle dans le monde depuis 25 ans. Cependant en France, la micro assurance est essentiellement destinée aux micro-entrepreneurs et a pour vocation à les faire intégrer à terme les circuits d'assurances classiques.



**C**réée en 1988 au Bangladesh, la micro assurance connaît depuis plusieurs années une croissance considérable et le nombre de risques couverts dans le monde s'établirait aujourd'hui, selon les chiffres de l'Organisation internationale du travail, à un peu moins de 500 millions, alors qu'un recensement estimait à 78 millions le nombre de personnes couvertes par la micro assurance en 2006 dans les 100 pays les plus pauvres.

Si, dans le monde, l'offre de micro assurance est étendue (protection décès, risques climatiques, protection santé, assurance MRH), elle est principalement dévolue dans les pays développés aux micro-entrepreneurs et a vocation à être transitoire, avant que ces derniers n'intègrent les circuits classiques d'assurances. Il existe actuellement dans l'Hexagone trois offres de micro assurance :

➤ La Trousse Première Assurance, développée par la fondation Entrepreneurs de la Cité, est distribuée par l'association des assurés du même nom depuis décembre 2006 (membres fondateurs : AG2R, April, La Banque Postale, CDC, CFDP, etc.). Elle a noué des partenariats avec différents organismes de soutien à la création d'entreprises. La fondation distribue un service de micro assurance protégeant la santé et les biens du micro-entrepreneur (RC pour le bâtiment, évaluation des risques du local professionnel, etc.). Au cours de l'année 2011, la fondation a assuré près de 500 nouveaux clients et le nombre total d'assurés s'établit à 2 200. 81 % des micro-assurés avaient le statut de demandeurs d'emploi avant la création de leur micro entreprise.

- Lancé en 2007 dans trois régions, le partenariat Adie-Axa-Macif offre quatre produits, un contrat s'appliquant aux risques sur le local professionnel (300 € annuels), un autre en cas d'activité à domicile (200 € annuels), une solution à minima (120 € annuels) et enfin, un dernier s'appliquant aux véhicules et aux biens transportés (700 € à Paris et 500 € en régions). En 2011, l'activité a connu une forte progression avec un total de 674 nouveaux contrats souscrits. La population est majoritairement masculine (seulement 38 % de femmes), tandis que la précarité des souscripteurs demeure importante. 56 % des micro assurés sont des commerçants, 27 % travaillent dans les services dont 18 % pour les seuls services à la personne.
- Enfin, créé en 2007, le courtier en assurances et réassurances PlaNet Guarantee est une entité du groupe PlaNet Finance (actionnaires BNP Paribas Assurance, Malakoff Médéric, HannoverRe, etc.) se consacrant, pour sa part, principalement aux pays en développement. Son objectif est de permettre aux populations exclues des systèmes d'assurances classiques et ne bénéficiant pas de mécanismes de protection sociale de se prémunir contre tous les types de risques en santé, cat nat, décès, vieillesse, dommages aux biens et aux personnes, etc.

Synthèse de Christophe Tzotzis

Source : Rapport annuel de l'Observatoire de la micro-finance de la Banque de France